



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 5 décembre 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 5 décembre 2025 :

- Le prix de l'essence ordinaire restera le même.
- Le prix de l'essence super restera le même.
- Le prix du diesel restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 2,5 cents le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 146,7 et 147,9 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 157,1 et 158,2 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 172,8 et 174,0 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 122,5 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 12 décembre 2025.